

# La future auberge de jeunesse de Neuchâtel se dévoile

Le projet de l'architecte neuchâtelois Andrea Pelati a séduit le jury. Il permettra de transformer une ancienne école en auberge de jeunesse de 100 chambres.



Le projet respecte l'architecture existante, un bâtiment classé datant de la fin du 19e siècle.

Bild: Andrea Pelati architecte

La future auberge de jeunesse de Neuchâtel prend forme. Un jury composé d'architectes indépendants et de représentants de la Ville a retenu à l'unanimité le projet «Carnets de voyages» de l'architecte neuchâtelois Andrea Pelati. Sept autres projets ont été primés parmi les 94 dossiers nationaux et internationaux présentés.

Ce dispositif important marque le franchissement d'une étape en vue de transformer le collège des Sablons en auberge de jeunesse. En 2016, le Conseil communal de Neuchâtel avait relancé le projet d'un lieu d'hébergement à petit prix pour les familles et les jeunes. A noter que l'école a été déplacée dans un nouveau bâtiment, plus grand, et qu'elle sera fonctionnelle dès la prochaine rentrée d'août.

«C'est là un projet qui nous tient particulièrement à cœur, celui de pouvoir répondre à une demande toujours plus grande suscitée par l'attractivité des festivals tels que Festi'neuch et le NIFFF et par les charmes de notre ville à toute saison», a déclaré Thomas Facchinetti, directeur du tourisme de la Ville de Neuchâtel, en conférence de presse.

Directeur de la Fondation suisse pour le tourisme social, René Dobler ne cache pas son enthousiasme: «Neuchâtel et sa région disposent d'un grand potentiel touristique et cela fait longtemps que nous espérons que cette ville entre dans le réseau national des auberges de jeunesse suisses.» Membre du jury, celui-ci relève que le projet lauréat «crée une transformation très convaincante et attrayante du bâtiment de l'école en auberge de jeunesse de 100 lits.»

Le jury a tenu compte de critères tels que la qualité du concept fonctionnel du bâtiment, le respect de l'architecture existante – l'enveloppe de ce bâtiment de la fin du 19e siècle est classée –, l'accessibilité et la qualité des aménagements extérieurs.

En septembre 2018, le Conseil général avait approuvé une demande de crédit pour la mise sur pied d'un concours et l'élaboration d'un avant-projet. Premier prix du concours et doté de 13'000 francs, le projet «Carnets de voyages» sera prochainement soumis à l'approbation du Conseil communal – le maître d'ouvrage – puis finalisé en collaboration avec l'architecte et les services communaux. L'avant-projet devra ensuite faire l'objet d'une demande de crédit au Conseil général. (htr/lg)

Publiziert am Dienstag, 02. April 2019